

# PROGRAMME

## L'enfant au milieu de la séparation de ses parents

DEUXIÈMES JOURNÉES D'ÉTUDES PLURIDISCIPLINAIRES JUSTICE-SOIN-SOCIAL



## Le trousseau psychique de l'enfant

**Vendredi 13 octobre 2017** 14h - 22H

**Samedi 14 octobre 2017** 9h -17h

**AGORA Tête d'Or**, 93 rue Tête d'Or 69006 Lyon

ASSOCIATION RÉSON'ENTRE



## Argument Réson'Entre

Le groupe de travail « Justice-soin-social » se réunit depuis 2010 autour des questions que soulève la résidence alternée chez les petits enfants en cas de séparation de leurs parents.

Le groupe est composé de professionnels : magistrat, avocat, médecin, psychanalyste, psychologue, conseiller conjugal et assistant social des secteurs public et privé.

Cet espace de travail permet, à partir de situations cliniques, une réflexion et une élaboration communes avec une mise en perspective des différents champs professionnels.

Les thèmes qui émergent au fil des rencontres de ce groupe donnent l'occasion de recherches de textes théoriques, de partages de documentation selon divers éclairages.

Il permet un soutien dans l'engagement professionnel auprès des clients, des patients ou des usagers. Il aide au positionnement de chacun par la connaissance des enjeux des autres professions concernées.

Au-delà de toutes convictions idéologiques, ce travail est un socle et une ouverture pour un accompagnement des familles dans cette étape de vie.

En 2015 ce groupe a mis en place l'association Réson'Entre pour fédérer différents espaces de travail et de réflexion. Elle propose des journées d'études inter-disciplinaires annuelles autour du thème :

**« L'enfant au milieu de la séparation de ses parents ».**

Juin 2016 : L'égalité n'est pas tout avec JP Lebrun Psychanalyste

Octobre 2017 : [Le trousseau psychique de l'enfant](#)

Octobre 2018 : Séparations au cours de la vie

Chaque session s'organise autour d'un axe de réflexion pour partager le travail élaboré au cours de l'année écoulée.

Par la participation de collègues spécialistes d'une question et avec l'appui d'œuvres artistiques (livres, films, etc.) nous souhaitons poursuivre une dynamique d'échanges et de réflexions.

Cette année 2017, nous avons choisi de partir des besoins fondamentaux de l'enfant qui le structurent dès les débuts de sa vie.

C'est ce que nous appelons « Le trousseau psychique de l'enfant ».

Comment le prendre en compte au mieux dans les situations de séparation des couples ?

## Vendredi 13 octobre 14h- 22h

### *L'enfant accueilli dans la parole,*

13h30 Accueil des participants

14h00 Présentation des journées :

Bénédicte Descarpentries, psychanalyste

Projection du film synthèse des journées de juin 2016

Lisa Verdiani, documentariste

15h L'éveil de la Parole

Yan Plantier, philosophe

La vie des enfants après la séparation s'organise juridiquement dans la parole des parents.

Anne Sophie Bordes, avocate

Modératrice

Bénédicte Descarpentries

15h45 Echanges

16h30 pause

17h00 Lecture d'extraits du livre Lambeaux de Charles Juliet

Anne de Boissy, comédienne

17h30 Dialogue avec Charles Juliet et Anne de Boissy

Modérateurs

Claire Le Poulichet, formatrice

Gilbert Sutter, psychologue

19h15 **DINER - BUFFET SUR PLACE**

20h30 Expérience autour de la langue des signes

Christophe Beauvarlet, enseignant en langue des signes

21h-22h Echanges

## Samedi 14 octobre 9h - 17h

**Matinée** *inscrit dans les générations,*

9h **Accueil**

L'enfant, né de l'homme et de la femme, allant-devenant entre père et mère

9h15 **De quel « entre » un enfant vient-il au monde ?**

Joël Clerget, psychanalyste

**Qu'en est-il pour l'enfant au moment des séparations ?**

Laurence Bellon, juge pour enfants

**Modératrices**

Christiane Morand, orthophoniste

Marie Lacroix, magistrat

**10h45 Pause**

**11h15 Echanges**

**12h30 DEJEUNER - BUFFET SUR PLACE**

**Après midi** *accompagné pour grandir.*

14h **Table ronde en inter-disciplinarité**

Marie Françoise Arbona, médecin PMI

Alice Perry, avocate

Erika Bertrand, psychanalyste

**Modératrice**

Agnès Satger, médecin PMI

**15h15 Echanges**

16h -17h **Conclusion des journées**

**Perspectives pour les journées d'études 2018**

## Arguments intervenants

vendredi

**Anne Sophie Bordes**

avocate

Puisqu'il est question de parole et qu'en ce qui me concerne, il est aussi question de droit, mon intervention s'articulera autour de l'obligation du droit de poser des paroles concrètes sur des situations. En effet aucune décision ne peut se prendre autrement qu'avec des mots.

S'agissant de l'enfant et des décisions à prendre le concernant, il faut que les parents puissent s'exprimer sur l'organisation du quotidien et de l'avenir de l'enfant. Or, au moment où cela se fait, les parents peuvent être plus préoccupés de leur séparation.

Tout l'intérêt de notre travail en commun est d'aider les parents à parler de leur enfant tel qu'ils l'ont imaginé et de la vie qu'ils ont souhaitée pour lui, c'est au prix de cette connexion avec leur passé (proche, puisqu'il s'agit de jeunes enfants), que nous pourrons par l'intervention coordonnée de différents professionnels, les aider à donner une forme juridique concrète et cohérente à ce projet malgré les contraintes de la vie séparée des parents.

Il convient aussi que nous aidions les parents, dont la vie peut connaître des transformations, à entretenir cette parole autour de l'enfant pour accepter que la règle définie évolue avec l'enfant qui grandit, l'enfant qui doit grandir

samedi

**Joël Clerget**

Psychanalyste, praticien en haptonomie pré et postnatale, écrivain

**De quel « entre » un enfant vient-il au monde ?**

La naissance d'un enfant s'accomplit sur le fil des générations et de la filiation dans laquelle il s'inscrit. Il prend place dans l'arbre du nom par lequel il est *appelé*. Il vit de ce qu'une parole lui est *adressée*. Un « entre d'eux », à rapporter à la distinction de l'origine et des commencements, l'établit, non seulement comme enfant de ses parents, mais également comme fille ou fils de la Vie qui se donne entre les êtres, fille ou fils de la Parole et de la Cité. En quoi la dynamique du désir peut-elle être affectée par la séparation des « auteurs » de son engendrement et le risque d'expressions perverses compromettre son devenir ? Des espaces, intervalles, interstices, écarts, etc. sont à envisager et à penser qui assurent son allant-devenant de sujet.

## Tarifs :

	Association, Etudiant	Individuel	Formation * continue
Vendredi 13 et samedi 14 octobre 2017	100 €	150 €	300€
Repas	15 € Repas du 13 soir	15 € Repas du 14 midi	

\*Vous joindrez à ce bulletin d'inscription individuel, une attestation de prise en charge faisant apparaître clairement le Nom et les Coordonnées de votre organisme signataire de la convention. Une convention lui sera directement adressée.

Règlement par chèque ou par virement à l'ordre de : **Réson'Entre Obligatoire** : réponse par mail pour réservation d'inscription à réception du programme. Vous recevrez une confirmation d'inscription

[inscriptions.journees.etudes@gmail.com](mailto:inscriptions.journees.etudes@gmail.com)

De préférence :

Bulletin à retourner **avant le 15 septembre**, complété, accompagné du chèque de règlement ou de l'attestation de prise en charge de votre établissement à :

Association Réson'Entre / JE 2017  
24 rue Ornano 69001 LYON

Virement au compte de La Banque Postale

N° compte : 1802828U038 –

N° IBAN : FR45 2004 1010 0718 0282 8U03 815

Ne pas oublier d'indiquer vos coordonnées

et le bulletin complété retourné par courrier **avant le 15 septembre**

Etablissement d'une convention de formation

**Numéro de formation 84 69 15054 69** enregistré auprès du préfet de la région Rhône-Alpes.





*à détacher et renvoyer*

**Bulletin d'inscription aux Journées d'Etudes**  
13 et 14 octobre 2017

---

Nom : Prénom :

Organisme, Institution, Association :

Fonction :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél :

E-mail :

---

**Règlement (cocher les cases)**

Association réson'entre 100€

Individuel 150€

Formation continue 300€

Repas vendredi soir 15€

Repas samedi midi 15€

Réservation Actes colloque 2017 20€

Je règle .....€

à l'ordre de l'association Réson'Entre



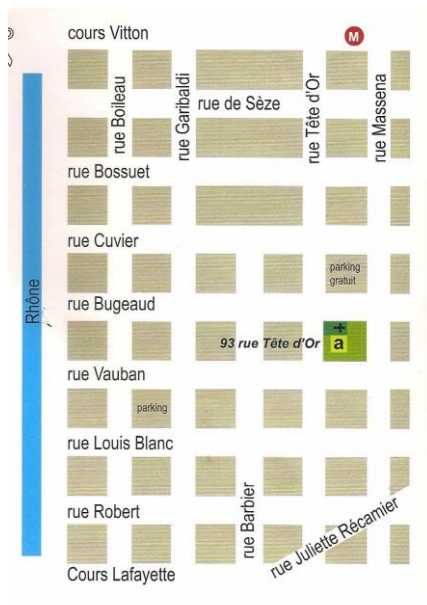
# Renseignements pratiques

## AGORA Tête d'Or

93 rue Tête d'Or 69006 Lyon

Métro : ligne A, station Masséna

Ligne B, stations Part-Dieu ou Brotteaux



Nous avons choisi l'Agora Tête d'Or pour sa facilité d'accès et avons limité à 100 personnes l'accueil de ces journées pour permettre les échanges.

Pour tout renseignement :

Réson'Entre

24 rue ornano  
69001 Lyon

mail [resonentre3@gmail.com](mailto:resonentre3@gmail.com)

n° préfecture W691089380

n° SIREN 829 426 105